



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Trente-septième session

Colombo (Sri Lanka)

31 janvier - 2 février 2024 et 19-22 février 2024

**Rapport de la Commission de la production et de la santé animales pour
l'Asie et le Pacifique**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique

APRC@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

1. La Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique (la Commission) a été créée en 1974 à la demande d'États membres de la FAO à la 5^e session de la Conférence régionale de la FAO sur la production et la santé animales. Cet organe régional, qui relève de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO, est en activité depuis décembre 1974 et compte aujourd'hui 18 membres: l'Australie, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, la Mongolie, le Myanmar, le Népal, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la République démocratique populaire lao, la République islamique d'Iran, la République populaire démocratique de Corée, Samoa, Sri Lanka et la Thaïlande.

2. La Commission a pour mission d'améliorer la situation nutritionnelle et les conditions de vie des éleveurs et des acteurs de la filière en favorisant le développement d'un secteur de l'élevage équitable, durable et sans danger. Elle contribue en outre à l'amélioration durable de l'élevage, de l'agriculture et de l'utilisation des ressources en milieu rural grâce au partage d'informations et au renforcement des capacités des pays membres. Parmi les questions de premier plan dont s'occupe actuellement la Commission figurent la promotion de l'élevage et de la production laitière durables et climato-intelligents, la réduction de l'utilisation d'antimicrobiens dans l'alimentation animale et l'élevage, l'amélioration des pratiques de biosécurité, de transport et de conditionnement dans les exploitations, l'atténuation des incidences des maladies animales transfrontières, et la transformation des systèmes et chaînes de valeur alimentaires selon l'approche «Une seule santé».

3. Son secrétariat est hébergé par le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, et la fonction de secrétaire est occupée par le Fonctionnaire principal chargé de la production et de la santé animales. Les pays membres paient des contributions annuelles calculées en fonction de leur produit intérieur brut (PIB), des effectifs de leur cheptel, de leur productivité et de leur valeur économique.

Quatre-vingt-unième réunion du Comité exécutif de la Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique et 43^e réunion de travail de la Commission

4. La réunion était présidée par M^{me} Sharon Kolek (Directrice du Bureau du Vétérinaire en chef au sein du Ministère australien de l'agriculture) au nom de M. Mark Schipp, Vétérinaire en chef (Ministère australien de l'agriculture et président de la Commission, qui participait à distance), et coanimée par M. Scott Newman (secrétaire de la Commission), M. Sonevilay Nampanya (responsable du budget de la Commission), M. Paolo Motta (consultant technique) et M^{me} Benjalak Assawasathitip (assistante attachée au programme).

5. Ont assisté à la réunion, tenue selon des modalités hybrides, 10 États membres de la Commission, des représentants de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), des partenaires techniques de la Commission (City University de Hong Kong) et des représentants de la Division de la production et de la santé animales de la FAO, notamment le Vétérinaire en chef et la personne à la tête du Système de prévention des crises de l'Organisation.

6. La Commission a salué le travail accompli par le secrétariat concernant l'appui technique apporté par la FAO aux États membres de la Commission ainsi que le soutien fourni aux initiatives visant à renforcer les capacités et à encourager et accroître la coopération régionale, la transmission d'informations et la communication d'avis aux États membres de la Commission.

7. Les membres du Comité exécutif ont examiné les activités et les résultats obtenus en 2022, fourni un appui et des orientations techniques et stratégiques aux États membres de la Commission et contribué au renforcement de leurs capacités. Parmi ces activités figurait la publication des directives sur les pratiques en matière d'abattage et de transport des animaux d'élevage (<https://www.fao.org/publications/card/en/c/CC6002EN>), qui donnent des orientations visant à veiller à la bonne prise en compte des questions de bien-être des animaux et de sécurité sanitaire des aliments dans le transport et l'abattage du bétail dans la région.

8. La proposition de plan de travail et de budget (95 000 USD) a été approuvée par le Comité exécutif, et des candidatures ont été proposées pour les postes de président, vice-président et membres du Comité en vue de la prochaine élection.

9. Des représentants de la City University de Hong Kong ont présenté les résultats d'une évaluation des priorités et des intérêts de la Commission et de la région afin de planifier la prochaine session. D'après les coordonnateurs nationaux de la Commission, la biodiversité, la résistance aux antimicrobiens, l'interface entre la faune sauvage et les animaux d'élevage et les maladies qui y apparaissent sont les domaines thématiques dans lesquels il convient d'approfondir davantage les connaissances et les compétences. D'autres recommandations ont été formulées sur les sujets suivants: renforcement des capacités de sorte à assurer l'application de méthodes de production respectueuses de la biodiversité et de la santé de l'environnement, planification et élaboration de politiques visant à encourager la transformation de l'élevage dans une optique de durabilité, ouverture des possibilités de réseautage et d'échange de connaissances, et intensification de l'appui apporté aux États membres de la Commission en matière d'initiatives nationales et régionales.

10. Les participants ont convenu qu'il était avantageux, sur le plan économique, de tenir la 82^e réunion du Comité exécutif de la Commission et la 44^e réunion de travail en marge d'une autre manifestation régionale portant sur des sujets similaires en 2023.

Recommandations de la Commission

11. Envisager d'examiner et de réviser les priorités, le plan stratégique, les fonctions et fonctions spéciales de la Commission au titre de l'Accord portant création d'une commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique, modifié pour la dernière fois en 1986. Ces révisions viseraient à tenir davantage compte des priorités actuelles des États membres et des questions de production animale à l'échelle régionale, notamment, mais pas uniquement, la transformation de l'élevage dans une optique de durabilité.

12. Envisager de réviser les taux des contributions annuelles des États membres et leur gestion, et mettre au point une stratégie de financement pour la Commission afin de recenser des sources de contribution, en nature ou autres, qui complèteraient les contributions des membres, notamment en incitant d'autres États de la région Asie et Pacifique à siéger à la Commission.

13. Continuer à élaborer un plan stratégique de communication, comprenant la mise à jour et la modernisation du site web de la Commission (<https://www.fao.org/aphca/en>).

14. Le président élu de la Commission (Inde) a proposé que la 82^e réunion du Comité exécutif de la Commission et la 44^e réunion de travail se tiennent conjointement à la réunion de la Commission régionale pour l'Asie et le Pacifique de l'OMSA devant se dérouler en Inde en novembre 2023.